



**PROCES - VERBAL SOMMAIRE
DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 1^{er} JUILLET 2021**

COMMUNE DE BIBLISHEIM

Sous la présidence de Mme CABIROL de SAINT GEORGES Mireille, Maire

Membres présents : Mme CABIROL de SAINT GEORGES Mireille, Mme SCHELLENBERGER Michèle, M. AMRHEIN Christophe, Mme BARTHEL-HAGER Marina, Mme BUFF Christiane, M. DEUTSCH Laurent, Mr. M. RITTER Fabrice, SCHEUER Marc, Mme TRITSCHLER Patricia, M. WEBER Pierre,

Membres absents excusés : M. LAPP Alain,

Membres absents non excusés : ---

Pouvoirs : ---

Date de la convocation : 23 juin 2021

Avant de passer à l'ordre du jour:

➤ **DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE**

Le Conseil Municipal désigne comme secrétaire de séance : Mme TRITSCHLER Patricia

➤ **APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 3 JUIIN 2021**

Le procès-verbal de la réunion du 3 juin 2021 est approuvés à l'unanimité.

➤ **COMPETENCES EXERCEES DANS LE CADRE DE LA DELEGATION DE POUVOIRS**

Madame le Maire présente au Conseil Municipal les décisions prises depuis la précédente réunion du Conseil Municipal, en application de la délibération du 20 mars 2020 (article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Locales)

COMPETENCE	DECISION	DATE
Préparation, passation, exécution et règlement des marchés (L.2122-22-4°)	NEANT	
Contrats d'assurance et indemnités de sinistres (L.2122-22-6°)	NEANT	
Délivrance et reprise des concessions au cimetière (L.2122-22-8°)	NEANT	
Droit de préemption urbain (L.2122-22 -15°)	Renonciation à la préemption des parcelles 129 et 130, section 6 (propriété KIEFFER)	29 juin 2021
Droit de priorité (L.2122-22-22°)	NEANT	

GROUPEMENT DE COMMANDES DE MARCHE PUBLIC DE FOURNITURE ET D'HEBERGEMENT DU LOGICIEL POUR LA GESTION FINANCIERE, PAIE ET APPLICATIONS ANNEXES

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que le contrat de maintenance du logiciel MAGNUS arrive à échéance au 31 décembre 2021. La Communauté de Communes propose d'organiser un groupement de commandes pour le renouveler.

Le Conseil Municipal décide d'adhérer au groupement de commandes

REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC ROUTIER : INFRASTRUCTURES DE TELECOMMUNICATION

Le Conseil Municipal fixe les taux de la redevance d'occupation du domaine public applicable aux infrastructures de télécommunication comme suit :

- artères aériennes: 55,05 € / km
- artères en sous-sol: 41,29 € / km
- emprise au sol: 27,53 € / m²

DIVERS

➤ Antenne relais

Une réunion a eu lieu en mairie avec les représentants de la sous-préfecture et de FREE, opérateur en charge du projet. La Commune devra proposer des emplacements. Les représentants de FREE seront invités à présenter leur projet devant le Conseil Municipal. Une réunion d'information publique devra également être organisée.

➤ Informations diverses

⇒ Rénovation énergétique de l'école

Suite à l'ouverture des plis, les offres sont en cours d'analyse.

⇒ Ecole

Madame le Maire communique la répartition des élèves pour la prochaine rentrée : l'école de BIBLISHEIM accueillera 29 élèves, en classes de CP et CP/CE1.

⇒ Moulin

Une réunion aura lieu avec les représentants de la Direction Départementales des Territoires et de l'Office Français pour la Biodiversité, en présence de M. GEISS.

⇒ Lotissement

Tous les terrains de la 2^{ème} tranche ont été optionnés.

Fin de la réunion : 20H15

Le Maire
Mireille CABIROL de SAINT GEORGES